Le projet pédagogique – Assistants Parentaux

Afin d'obtenir la qualification de « *prestataire chèque-service accueil (CSA)* », les assistants parentaux (AP), doivent être détenteurs d'un agrément valable, et offrir des services d'éducation non formelle dans le cadre de la mission de service public, ciblés sur les besoins des bénéficiaires et répondant au cadre qualitatif défini en application des dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse et de ses règlements d'exécution.

Cette mission de service public qui est définie par l'article 22 de la loi consiste à :

- renforcer la mixité et l'intégration sociale des enfants au niveau de la communauté locale dans la société luxembourgeoise et à
- soutenir la scolarisation de l'enfant dans l'enseignement fondamental luxembourgeois.

Par leur action éducative et pédagogique, les AP reconnus comme prestataire CSA contribuent à la cohésion de la société luxembourgeoise, caractérisée par son importante hétérogénéité culturelle, linguistique, sociale et religieuse. Ce secteur de l'éducation non-formelle joue donc un rôle essentiel dans l'intégration des enfants et des jeunes dans la société luxembourgeoise.

Ne seront donc éligibles comme prestataire CSA, que les assistants parentaux qui répondent à la mission de service public telle que définie par la loi, à apprécier sur base d'un dossier à introduire auprès du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La mise en œuvre de cette mission de service public devra être documentée dans un **projet pédagogique**. Ce dernier fera partie intégrante du projet d'établissement, qui décrit l'offre et le concept de prise en charge des enfants. Le projet pédagogique est un projet d'intégration pédagogique dans la vie sociale d'un quartier/d'une commune/d'un village au Luxembourg. Il s'agit des initiatives concrètes prises par l'assistant parental (AP) dans le cadre de son implication dans le tissu social et la vie de la commune/du quartier/du village au Grand-Duché de Luxembourg.

Pour les AP, les points suivants peuvent vous aider à élaborer votre projet pédagogique :

1. Soutien à la scolarisation des enfants dans l'enseignement fondamental luxembourgeois :

Comment préparez-vous l'enfant à l'enseignement fondamental luxembourgeois ? Avez-vous un contact régulier avec les acteurs du monde éducatif local luxembourgeois (synergies avec l'école fondamentale, personnel enseignant de l'école, responsables

pédagogiques, …) ? En quoi consiste ce contact ? Quel est votre rôle dans la transition des enfants vers l'école ? Organisez-vous des activités qui favorisent une transition réussie vers l'école (ex. visite du cycle 1 avant que les enfants soient scolarisés, …) ? Si oui, lesquelles ? De quelle manière pouvez-vous soutenir l'enfant à réussir les transitions vers ses différents lieux d'accueil (accueil familial, accueil extrascolaire, accueil scolaire) ?

2. **Coopération locale avec d'autres acteurs du domaine social agissant sur le territoire luxembourgeois :**

   Organisation d'activités à caractère non-formel avec la communauté locale dans la société luxembourgeoise : Est-ce que vous organisez des activités avec les enfants à l'extérieur de votre domicile et en coopération avec des acteurs de la commune luxembourgeoise ? Si oui, lesquelles ? (ex. coopération avec le milieu associatif de la commune, visites régulières dans une maison de retraite, visite d'une ferme, visite chez les pompiers, …) Organisez-vous des activités avec d'autres services de l'éducation non-formelle, tels que des maisons relais, crèches, autres assistants parentaux ou maison de jeunes implantés au Grand-Duché de Luxembourg ?
   Participez-vous aux activités et projets de l'Agence Dageselteren (p.ex : ludothèque, bibliothèque, groupes de jeux etc. ?) Quels sont les objectifs de ces activités ? Comment ces activités peuvent-elles renforcer l'intégration des enfants dans la communauté luxembourgeoise ?

3. **Information et orientation :**

   Liens avec des services sociaux, médicaux, psychologiques et éducatifs au Grand-Duché de Luxembourg : Est-ce que vous connaissez les différents services implantés dans votre communauté locale qui agissent dans le domaine social, éducatif, familial ? Pouvez-vous informer et/ou orienter les parents vers ces différents services ? Etes-vous en contact avec ce type de services d'aide ? Si oui, avec lesquels ? Est-ce que vous disposez des sources et des informations documentaires que les parents pourraient consulter ?

4. **Participation à la vie communautaire luxembourgeoise :**

   Est-ce que vous vous mobilisez pour participer à des fêtes de village et traditions locales sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg (fêtes de fin d'année, fête des voisins, fêtes de saison, …) ? Si oui, comment ? De quelle manière ces activités promeuvent l'intégration des enfants au niveau de la communauté locale luxembourgeoise ?